

CHASNE VOUS INTERESSE

Lettre d'information du conseil municipal

Mai 2011 - N° 102

EDITO



Le dernier conseil municipal du mois d'avril a été l'occasion de faire le point sur les aspects financiers et en particulier sur le budget 2011. L'annonce des dotations de l'état n'ayant été disponible cette année que pour Avril nous n'étions pas en mesure de voter le budget plus tôt, ce qui n'a en rien bloqué l'action municipale, fort heureusement.

Comme d'habitude nous avons évoqué le budget de fonctionnement et le budget lié aux investissements. Pour le premier il s'équilibre cette année à 1 052 593,80 €. Nous avons cette année construit la partie fonctionnement avec un soucis de limitation des dépenses et d'optimisation de ce qui peut l'être, tout en ayant à coeur une année de plus de maintenir les taux d'imposition au niveau antérieur, ce qui ne sera sans doute pas toujours possible pour faire face aux dépenses liées au bon fonctionnement de notre collectivité, toujours en croissance. Les taux ne sont donc pas modifiés mais vous les trouverez sous une forme modifiée par les dernières réformes. Le taux présenté au niveau communal sera donc en fait la somme des taux locaux et départementaux antérieurs.

Concernant les limitations budgétaires consenties nous avons gardé une marge de manoeuvre sur les sujets plus variables comme l'entretien des bâtiments ou des routes. Nous avons par ailleurs, dans un souhait de participer à l'effort collectif, légèrement baissé les indemnités du maire et des adjoints, pour une économie cumulée sur 1 an de 1800 euros. Les frais liés à l'énergie et à l'eau vont bien sûr faire l'objet d'une attention particulière, à la fois pour respecter nos préoccupations économiques, mais aussi dans le cadre d'une démarche plus globale liée au développement durable.

L'autre volet du budget concerne les investissements qui s'équilibre cette année à 496 804, 21 €. Les investissements sont volontairement plus limités que les années antérieures et cela correspond à une priorité majeure : ne pas avoir de nouveau recours à l'emprunt, objectif qui a été atteint tout en prévoyant des travaux importants pour cette année :

- une tranche de RD 106
- remise en état d'une partie du toit de l'église
- du mobilier pour le local de l'animation jeunesse et pour l'école
- toujours un investissement important en livres pour la bibliothèque
- le dévoiement coté Liffré et en particulier l'achat des terrains associés
- quelques travaux dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics)
- un aménagement de l'accès au nouveau cimetière
- une remise en état du chauffage de la mairie
- un local (box) au niveau du terrain de foot

Le budget ZAC a par ailleurs été validé pour l'année 2011 et nous avons lancé la sélection d'un aménageur qui, une fois le contrat signé, pourra lancer les fouilles et études associées à la mise en route des chantiers en centre bourg.

Tous les éléments détaillés sont disponibles en mairie et l'équipe municipale (en particulier le maire et l'adjoint en charge des finances) se tient à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions sur le budget et les actions associées.

Stéphane PICHON

Adjoint en charge des finances et du personnel municipal

MAIRIE PRATIQUE :

Horaires d'ouverture:

Lundi: 13h30 - 18h00
Mardi: 9h00 - 12h30
Mercredi: 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi: 9h00 - 12h30
Vendredi: 9h00 - 12h30
Samedi: 9h00 - 12h00

☎ 02 99 55 22 79

Mail : mairiechasnesurillet@wanadoo.fr

Site internet : www.chasnesurillet.fr



**Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous**

AGENDA COMMUNAL



Vendredi 17 juin

Conseil municipal

Samedi 18 juin

Fête de l'ASL

Samedi 25 juin

Fête de l'école

Vendredi 8 juillet

Conseil municipal

Fermeture du secrétariat : le secrétariat sera fermé au public les 3 et 4 juin prochain en raison du pont de l'Ascension.

INFORMATIONS MUNICIPALES

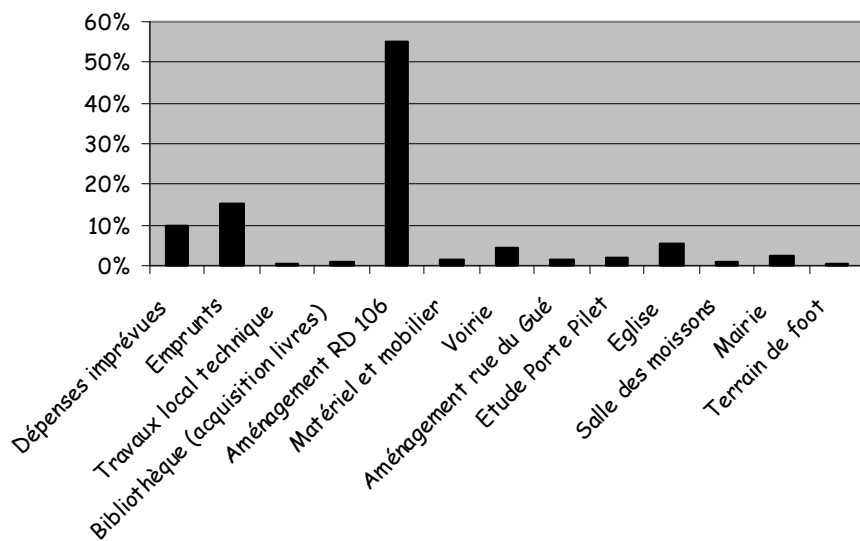
Développement durable : Un groupe de travail s'est constitué pour travailler sur l'aspect développement durable de l'action communale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'Agenda21 de la communauté de communes et a pour but de proposer des actions à mener pour que nos actions communales et intercommunales soient plus "Durables". Une première réunion s'est tenue le 18 Mai avec pour ordre du jour la consommation énergétique de la commune, la prochaine se tiendra le 15 juin avec la "mobilité, les transports" à l'ordre du jour. Si vous êtes intéressés veuillez prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Concours jardins potagers : Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire au concours **avant le 18 juin**. Des bulletins sont disponibles en mairie ou sur ww.chasnesurillet.fr

Vigilance sécheresse : Un comité anti sécheresse a été réuni à l'issue duquel le préfet a pris un arrêté imposant des restrictions d'eau. Le lavage des voitures, hors des stations professionnelles, est ainsi interdit, de même que le remplissage des piscines familiales à usage privé. Le lavage des façades, toitures, terrasses, voiries est interdit également, hormis pour les professionnels. L'arrosage des pelouses, des massifs floraux publics et privés et des terrains de sport est désormais limité à des horaires fixes, entre 20 h et 8 h. L'irrigation agricole des cultures spéciales (légumières, horticoles, médicinales, aromatiques, serres et au goutte à goutte), devra aussi s'effectuer entre 18 h à 11 h quelle que soit l'origine de l'eau.

BUDGET 2011

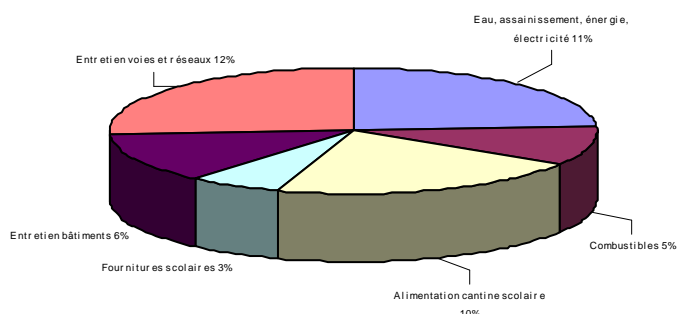
Dépenses d'investissement par opérations (2011)



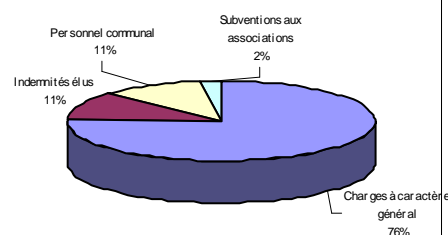
Bibliothèque (acquisition livres)	4000 €
Aménagement RD 106	274144 €
Matériel et mobilier	8504 €
Voirie	22350 €
Aménagement rue du Gué	7713 €
Etude Porte Pilet	8827 €
Eglise	26000 €
Salle des moissons	4500 €
Mairie (chauffage)	11461 €
Terrain de foot	3500 €

Un document « spécial » budget 2011 est consultable sur le site de la mairie www.chasnesurillet.fr

Détail des dépenses à caractère général



Dépenses de fonctionnement (2011)





« Bulles en folie »

Du 15 avril au 11 mai, vous avez pu découvrir à la bibliothèque un type de bande dessinée, le manga. En lien avec l'espace jeunes, le 5 mai dernier, 6 adolescents ont pu rencontrer un illustrateur de bande dessinée, Stéphane Duval.

Il a publié dernièrement le premier tome du « Gitan des mers » à feuilleter à la bibliothèque. Lors de cet après-midi, chacun a pu comprendre les codes de la bande dessinée et réaliser un début d'histoire avec les conseils de l'auteur.

Espace jeunesse
19, rue de l'Ecole—3525 CHASNE SUR ILLET

Tél : 02.99.04.59.67 ou 06.12.18.40.00
@ : chasne-sur-illet@leolagrange.org

L'espace jeunes est ouvert cet été !

Le 19 sera ouvert durant le mois de Juillet du 4 au 29 du Lundi au vendredi de 14h à 18h. De nombreuses activités seront proposées (sport, culture, loisirs...) mais tout le programme

n'est pas encore fait et toutes vos propositions sont les bienvenues !

Le programme sera disponible au 19 et en mairie début Juin.

Un séjour est proposé du 4 au 8 Juillet durant lequel les jeunes pourront découvrir, entre autre, la pratique du char à voile à Cherrueix (35).

CLSH

Nous vous rappelons que la municipalité participe aux centres de loisirs suivants :

- CLSH Liffré : 8.54 € pour une journée au centre avec repas et 11.74 € par jour et par participant pour les séjours
- CLSH Pays d'Aubigné à Andouillé-Neuville : 6 € par jour et par enfant



La valorisation des composants des piles

Grâce au traitement des piles et des accumulateurs, divers matériaux peuvent être valorisés en vue de leur réutilisation dans l'industrie. Viennent en priorité le ferromanganèse et le zinc, ces substances présentent un degré élevé de pureté et sont vendues pour être réutilisées comme matières premières. Le ferromanganèse sert d'alliage dans la fabrication de l'acier, le zinc est remis sur le marché mondial par les fournisseurs de métaux.

Quant aux matières plastiques, elles sont éliminées au cours du processus avec l'exploitation simultanée de leur potentiel énergétique (valorisation thermique). Seule une petite fraction (env. 5%) est traitée dans des centres d'incinération de déchets spéciaux en tant que résidu chimique solide.

Ce que deviennent les différents produits récupérés :

Le fer et le manganèse, sous forme de **ferromanganèse**, sont souvent utilisés dans la coutellerie de luxe ou pour fabriquer les dents des pelleteuses..

Le zinc est notamment transformé en gouttières et toitures.

Le manganèse peut-être réutilisé pour des peintures anti-rouille

Le mercure sert dans des applications industrielles spécifiques et pharmaceutiques

L'acier, une fois refondu, permet par exemple de fabriquer des carrosseries de voitures.

Le laitier est une matière minérale qui sert à remblayer les routes et à fabriquer de la laine de roche, un isolant phonique.

Des récupérateurs de piles et accumulateurs sont à votre disposition dans le hall de la mairie.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

LE FOOT VOUS INTERESSE...



A l'heure où beaucoup de nos contemporains confondent football et show-business il est bon de rappeler qu'à Chasné le club de football se porte bien et va, après 3 années d'activités principalement au niveau de l'école de foot (6 à 13 ans), évoluer et ajouter des catégories parmi ses licenciés.

Mais tout d'abord quelques informations concernant les inscriptions et réinscriptions pour la saison prochaine : les inscriptions sont un passage assez lourd au niveau administratif pour les bénévoles du club et les exigences dues aux nouvelles procédures d'inscription font que nous souhaitons que tous les joueurs et joueuses qui désirent se réinscrire pour la saison prochaine le fassent avant les congés d'été. Ainsi nous

pourrons réserver le temps de rentrée et le forum des associations pour les nouveaux joueurs, ceux qui seront en âge de débiter le football et ceux arrivés tardivement sur Chasné par exemple.

Quelles sont les nouveautés pour la saison 2011-2012 ?

Tout d'abord nous pourrons, sous réserve de l'aval du District d'Ille-et-Vilaine, avoir des licenciés U15 et U17. Il s'agit du football à 11 pour les jeunes nés en 1998, 1997, 1996 et 1995. En effet nous avons signé un accord pour la création d'un Grouperement de Jeunes avec les clubs de Liffré, La Bouëxière et Dourdain pour ces 2 catégories. Ceci signifie qu'il y aura mutualisation entre ces 4 clubs de tout le côté sportif pour ces catégories et les jeunes pourront rester licenciés dans leur club d'origine.

De plus, des jeunes de la commune, après plus d'un an de réflexion et de travail, ont motivé la création et l'engagement d'une équipe senior pour la saison prochaine. Ceci signifie que notre club renoue avec les matchs du dimanche après-midi sur le terrain de Chasné, ce qui avait disparu pendant ces 3 ou 4 dernières années. Nous aurons besoin de supporters, certes, mais aussi d'arbitre(s), de bénévoles pour participer à l'organisation et la bonne tenue des rencontres sur et autour du terrain, et aussi de sponsors pour nous aider à financer le matériel et les équipements de cette équipe. Merci d'avance de l'implication de chacun dans la réussite de ce projet qui tient à cœur à nos jeunes, et nos moins jeunes, et aussi à l'accueil chaleureux que vous réserverez tous autour du terrain à cette équipe et aux équipes adverses qui viendront nous rendre visite. Soyons fiers de notre commune ! Soyons fiers de notre club ! Et montrons que nous savons recevoir ! Le foot c'est avant tout le plaisir et la convivialité dans le sport.

A bientôt sur et autour du terrain des sports de Chasné-sur-Illet !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : **CHASNE FOOTBALL ASSOCIATION**

Xavier MARTELLI (Ecole de Foot, U15-U17, Seniors...) : 06 08 87 68 89 - xav.laeti@gmail.com

Mikaël RENOULD, L'Epi de Chasné, (Seniors) - 06 85 49 18 80

Jean-François BOUSSIN, Bar de l'Illet, (Seniors) - 06 87 31 38 22 ou 02 99 55 23 24

Yann DESCORMIERS (Seniors) : 06 32 91 82 03 ou 02 99 55 68 32

Le site internet du club est consultable à l'adresse : www.chasne.footeo.com



L'ASL randonne le 18 Juin.

L'ASL organise une après midi randonnée le Samedi 18 juin autour de l'étang de Chevré à La Bouëxière.

Rendez-vous à 11h30 à la porte pilet (Mairie) avec votre pique nique, vos chaussures de rando (ou de promenade) et votre bonne humeur.

Divers circuits de randonnées vous seront proposés.

A.P.E.

La fête de l'école aura lieu le samedi 25 juin à la Porte Pilet devant la mairie.

Au programme : jeux et spectacles des enfants de l'école à partir de 14h, repas dansant le soir, feu de la Saint Jean.

Des bulletins d'inscription au repas seront bientôt disponibles. Venez nombreux!!

Nous contacter : ape.chasne@gmail.com **ou**
sur notre site : www.ape.chasne.over-blog.com

1933-1945, devoir de mémoires : le pays de Liffré se mobilise.

Le mercredi 8 juin prochain se déroulera à Liffré la remise des prix aux élèves des collèges et lycées d'Ille et Vilaine du concours national de la Résistance et de la Déportation. A cette occasion, les communes du Pays de Liffré ont décidé de se mobiliser, et de proposer à l'ensemble des habitants du territoire des expositions, rencontre et projection de documentaire sur la Résistance et la Déportation.

Ainsi sur la période du 30 mai au 23 juin, Chasné sur Illet, Dourdain, Ercée près Liffré, La Bouëxière et Liffré présentent des expositions sur ces thèmes dans leurs médiathèques, bibliothèques, centre culturel et mairies...

La commune de Chasné sur Illet accueillera l'exposition du 27 mai au 11 juin à la bibliothèque « La Grange aux Livres ». Elle sera visible aux heures d'ouverture.